

# CQP conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe héliogravure emballage

Certificat de qualification  
professionnelle

Sans niveau spécifique

[Code Certif Info N° 50381]



## Descriptif, Objectif et Programme

### Descriptif

Les personnes ayant obtenu le CQP de conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe héliogravure emballage doivent pouvoir réaliser les activités suivantes :

- Prise de connaissance du dossier de fabrication
- Approvisionnement en matières premières et contrôle des cylindres et des supports
- Préparation et réglages des systèmes d'impression et obtention du Bon A Rouler
- Surveillance et ajustement des réglages en cours de production
- Mise à disposition du tirage
- Transmission d'informations et consignes
- Remise en état de la presse et du poste de travail
- Entretien de 1er niveau de la presse

### Objectif

Pour réaliser l'ensemble de ces activités, ils doivent être capables de mettre en oeuvre des compétences suivantes :

- Vérifier la faisabilité technique du produit à réaliser
- Analyser la nature du support à imprimer
- Identifier les conséquences de son activité
- Assurer le suivi qualité

- Préparer les encres et les solvants
- Obtenir un ton direct
- Préparer et régler les groupes d'impression d'une presse héliogravure
- Réaliser la mise en encre
- Régler la racle
- Régler le passage du support
- Maîtriser le pupitre d'une presse héliogravure
- Maintenir une production sur une presse héliogravure en respect avec le modèle de référence
- Réceptionner les productions en sortie de presse
- Contrôler le support
- Contrôler les cylindres
- Contrôler les encres
- Contrôler les racles
- Contrôler les presseurs
- Contrôler le séchage
- Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR)
- Remettre en état son environnement de travail
- Assurer l'entretien régulier des organes de la presse
- Assurer les opérations de maintenance de premier niveau
- Appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité
- Intégrer les enjeux liés au respect de l'environnement dans sa production
- Mettre en application les procédures assurance qualité
- Optimiser l'organisation de son travail
- Vérifier les stocks de supports et de matières d'oeuvre dans l'atelier
- Rendre compte
- Assurer l'interface avec les services connexes
- Collaborer avec le client

## Poursuite et débouchés

### Débouchés

#### Secteurs d'activité :

Le secteur des industries graphiques représente en 2016, 4200 établissements France entière.

Regroupés en trois grandes familles de métiers : prepresse (NAF 1813z), imprimerie (NAF1812z), façonnage (NAF 1814z), les entreprises sont plutôt de petite taille 75% des entreprises comptent moins de 10 salariés. Les 50 000 salariés du secteur se répartissent de la façon suivante : 19 %

des salariés en prepresse, 45% des salariés en impression et 36% des salariés en façonnage.

### Métiers visés :

- Conducteur de machine à imprimer héliogravure
- Conducteur en héliogravure

## Autres informations

### RNCP

Inscrit sur demande

### Valideur

Union nationale de l'imprimerie et de la communication (UNIC)

### Pour en savoir plus

<https://uniic.org/>

### Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	Information non communiquée

### Domaine(s) de formation

46039 : Héliogravure

### Lien(s) vers les métiers (ROME)

E1301 : Conduite de machines d'impression

### Groupes formation emploi (GFE)

N : Techniques graphiques, impression

### Domaine de spécialité (NSF)

322 : Conduite de machines d'imprimerie

### Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

### Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
247063	02/01/2019	Information non communiquée

## Textes officiels

### [Convention collective du 29/05/1956](#)

**Publication** : 30/11/-0001

**Descriptif** : Convention collective nationale de travail du personnel des imprimeries de labeur et des industries graphiques. En vigueur le 1er juin 1956. Étendue par arrêté du 22 novembre 1956 JONC 15 décembre 1956. Brochure n° 3138 - IDCC 184

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do?idConvention=KALICONT000005635955>

**Création** : Oui

### [Arrêté du 12/08/2013](#)

**Publication** : 27/08/2013

**Descriptif** : Arrêté du 12 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

**Code NOR** : ETSD1321461A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ETSD1321461A>

### [Arrêté du 27/12/2018](#)

**Publication** : 04/01/2019

**Descriptif** : Arrêté du 27 décembre 2018 portant enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles

**Code NOR** : MTRD1835271A

**URL** : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037941704>

**Modification** : Oui

*Informations mises à jour le 16/01/2020 par Certif Info.*

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-50381.html>